

UN BUDGET 2017 DE LA CNSA INACCEPTABLE

Le conseil de la CNSA de ce mardi examinait le projet de budget 2017 de la Caisse. Avec le GR 31 et de nombreux autres membres, l'AD-PA a voté contre ce budget.

Tout d'abord, il prolonge la mauvaise tradition consistant à présenter des actions en faveur des personnes âgées et handicapées, en reprenant sur les Fonds Propres de la Caisse, des crédits des années précédentes dont l'État a tout fait pour qu'ils ne soient pas dépensés. Cette année ce type de détournement représente 230 millions €. Il s'agit d'un détournement dont Pascal Champvert a rappelé au Conseil qu'il était malheureusement ancien, revêtant différentes formes depuis de nombreuses années.

Encore plus inacceptable, l'État reprend 50 millions € sur les Fonds Propres de la Caisse pour les affecter à l'aide à l'insertion sociale dans les Départements, sujet qui, s'il est important, n'a rien à voir avec l'objet de la CNSA.

Devant de tels errements financiers plusieurs intervenants ont affirmé que seule une remise à plat du financement de l'aide aux personnes âgées pouvait désormais permettre de sortir de la crise que connaît le secteur de l'aide à domicile comme celui des établissements.

Dans ce sens, l'AD-PA a rappelé que le Conseil économique social et environnemental avait à l'unanimité proposé en 2011 de créer une prestation autonomie financée par un prélèvement sur l'ensemble des successions.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :



[@AssociationADPA](#)

<https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>

<http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées